

LISTE DES PIÈCES À PRODUIRE – Ne pas envoyer d’originaux

Documents à fournir dans tous les cas

- Le dossier de demande de titre de séjour dûment complété et signé

Hébergement :

- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture d’électricité, de gaz, d’eau, de box Internet, bail ou taxe d’habitation) [> si hébergement chez un tiers, attestation d’hébergement, facture de moins de 6 mois et copie de la pièce d’identité de l’hébergeur]

Justification de la protection :

- Décision de l’Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) ou de la Cour Nationale du Droit d’Asile (CNDA)

État-civil :

- Acte de naissance de l’OFPRA
- 3 photographies d’identité normées

Documents complémentaires

Duplicata pour rectification de l’état civil

Demande pour jeune majeur (18 ans)

- Acte de naissance de l’OFPRA

- Titre de séjour des parents

À DÉPOSER LORS DU RETRAIT DE VOTRE TITRE DE SÉJOUR

- Timbres fiscaux d’un montant de **25 € pour la délivrance d’un premier titre**
- Timbres fiscaux d’un montant de **225€ pour le renouvellement**

NB : les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur interprète assermenté auprès d’une cour d’appel.